



GROUPES SCOLAIRES

COMMANDE DE BILLETS D'ENTRÉE AVANT LE 4 FÉVRIER 2025

Écoles, collèges, lycées, lycées agricoles et centres de formation. Minimum 20 personnes.

Pour les groupes, merci de joindre une attestation du centre d'affiliation.

Bon de commande à renvoyer obligatoirement AVANT LE 4 FÉVRIER 2025 accompagné du règlement (RIB, chèque bancaire ou postal à l'ordre de COMEXPOSIUM ou paiement

par mandat administratif) : SERVICE GROUPES ET CSE - 17 quai du Président Paul Doumer,

22 février > 02 mars

PARIS EXPO PORTE DE VERSAILLES

www.salon-agriculture.com

VOS COORDONNÉES

Groupes scolaire / Centre de formation _____

Adresse complète _____

Code postal _____ Ville _____ Pays _____

Nom du responsable _____

Tél. (obligatoire) _____ E-mail (obligatoire) _____

Adresse de livraison (si différente)

Nom _____

Adresse _____

Code postal _____ Ville _____ Pays _____

VOTRE COMMANDE

Détail de la commande	Tarif unitaire TTC*	X	Nombre de billets	= TOTAL TTC
Minimum 20 personnes	9 € TTC par personne	X		= € TTC
+ Frais d'envoi en recommandé (obligatoire)				+ 5 €* =
Montant total de la commande				= € TTC

Le mode de paiement

- ☐ Paiement par mandat administratif (Joindre obligatoirement le mandat administratif lors de la commande)
- ☐ Chèque joint à la commande (À l'ordre de COMEXPOSIUM)
- ☐ Avis de virement

*TVA: 10% incluse pour les billets d'entrée et 20 % incluse pour les frais d'envoi.

- Les billets ne sont ni repris, ni échangés sauf en cas d'annulation de la manifestation.
- Les billets sont envoyés sous pli recommandé moyennant un supplément forfaitaire obligatoire de 5 €.
- Les bons de commande adressés après le 14 février 2025 ne pourront être honorés, si problème veuillez contacter le 0176 77 1152.
- Offre valable dans la limite des stocks disponibles.
- En cas de perte ou de vol des billets, aucun duplicata ne pourra être délivré.
- Comexposium décline toute responsabilité en cas de retard dans les livraisons effectuées par la poste.

Les informations portées sur ce formulaire vous concernant ont un caractère obligatoire et sont recueillies par COMEXPOSIUM à des fins commerciales, publicitaires et statistiques et le cas échéant sont communiquées à des tiers. Conformément à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et un droit de verrouillage de ces informations, en écrivant à : COMEXPOSIUM - Salon International de l'Agriculture - Service Groupes et CSE - 17 quai du Président Paul Doumer, 92400 Courbevoie, France.

☐ J'autorise ☐ J'en autorise pas

Comexposium à traiter les informations me concernant dans les conditions ci-dessus.

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE - COMEXPOSIUM - capital de 60.000.000 € - RCS Nanterre 316780519 - 17 quai du Président Paul Doumer, 92400 Courbevoie - Tél : +33(0)176 77 1111 - Fax : +33(0)153 30 95 63

BILLETTERIE GROUPES

PRÉAMBULE

Ausens des présentes :

- La dénomination « Société » désignera la société organisatrice de la manifestation, telle qu'identifiée sur le bon de commande comme destinataire de la présente commande;
- La dénomination « Client » désignera indifféremment tout auteur de la commande objet des présentes;
- La dénomination « Salon » désignera indifféremment la manifestation organisée par la Société, tel qu'indiqué sur le bon de commande comme manifestation donnant lieu à la présente commande de billets.

ARTICLE 1 – CHAMP D'APPLICATION

Les présentes Conditions Générales de Vente s'appliquent à toute commande passée par le Client, portant sur des titres d'accès au Salon organisé par la Société. Le fait de passer commande emporte acceptation expresse par le Client des présentes Conditions Générales de Vente qui prévalent sur toutes autres dispositions, notamment les conditions générales d'achat du Client.

ARTICLE 2 – MODALITÉS DE COMMANDE – MODIFICATION – ANNULATION

- 2.1 Toute commande doit être établie au moyen du bon de commande fourni par la Société au Client, à l'exclusion de tout autre moyen de commande. Le Client s'engage à respecter les délais de passage de commande tels qu'indiqués sur le bon de commande susvisé. À défaut, la commande, considérée comme tardive, ne pourra être honorée par la Société. Par ailleurs, une commande ne sera prise en considération que si elle est accompagnée du chèque émis par le Client en règlement de la totalité du montant dû (en ce compris la participation obligatoire aux frais d'envoi recommandé).
- 2.2 Toute modification d'une commande déjà adressée à la Société sera facturée au tarif en vigueur dans le bon de commande.
- 2.3 Toute annulation de commande doit être notifiée à la Société, obligatoirement par écrit (par courriel à l'adresse service.groupes@comexposium.com) et donnera lieu à facturation de la totalité des billets commandés.

ARTICLE 3 - PRIX DES BILLETS

- 3.1 Les prix des billets (valeur faciale) sont indiqués en euros toutes taxes comprises, hors participation aux frais d'expédition précisés ci-après à l'article 7.1.
- 3.2 Il est rappelé que l'application du tarif groupes suppose la commande d'un minimum de places déterminé par la Société et précisé dans le bon de commande. Différents types de tarifs (enfants, etc...) peuvent par ailleurs vous être proposés selon les manifestations.
- 3.3 Toutes les commandes quelle que soit leur origine sont payables en euros.

ARTICLE 4 - PAIEMENT

Le règlement de la commande (billets + participation obligatoire aux frais d'envoi en recommandé) s'effectue impérativement en chèque bancaire ou postal, par virement et le cas échéant par mandat administratif émis par le Client à l'ordre de la Société.

ARTICLE 5 - DONNÉES PERSONNELLES

Les informations et données à caractère personnel concernant le Client sont nécessaires à la gestion de sa commande et de ses relations commerciales avec la Société. Ces informations et données sont également conservées à des fins de sécurité, afin de respecter les obligations légales et réglementaires, ainsi que pour permettre à la Société d'améliorer et de personnaliser les services proposés et les informations adressées par elle. À ce titre, elles sont conservées pendant la durée nécessaire à la réalisation des finalités exposées aux présentes.

Seules les équipes internes de la Société ainsi que les prestataires qu'elle a habilités ont accès aux données à caractère personnel concernant le Client. Elles sont également susceptibles d'être communiquées à des tiers selon le choix exprimé par le Client.

Conformément à la réglementation applicable, le Client dispose d'un droit d'accès, d'un droit de rectification, d'un droit de suppression des données à caractère personnel le concernant ainsi que d'un droit d'opposition à ce que les dites données soient traitées. Le Client dispose en outre du droit de définir des directives générales et particulières sur le sort de ses données après son décès. Pour exercer ces droits, le Client est invité à s'adresser à la Société en ligne ou par courrier à la société COMEXPOSIUM – Salon Foire de Paris / Service Billetterie Groupes – 17 quai du Président Paul Doumer, 92400 Cedex ou par mail à privacy@comexposium.com

Par l'intermédiaire de la Société, en fonction des choix du Client sur le formulaire de commande, ce dernier pourra également être amené à recevoir par courriel des propositions commerciales et actualités concernant le Salon, les autres événements du Groupe COMEXPOSIUM et/ou leurs partenaires.

ARTICLE 6 - ANNULATION, REMBOURSEMENT, UTILISATION

- 6.1 Absence de droit de rétractation
Conformément à l'article L. 221-28 du Code de la Consommation, les billets et titres d'accès aux foires et salons ne font pas l'objet d'un droit de rétractation.
- 6.2 Un billet ne peut être remboursé même en cas de perte ou de vol, ni repris, ni échangé, sauf en cas d'annulation de la manifestation pour survenance d'un cas de force majeure.
- 6.3 Un billet ne peut également être revendu à un prix supérieur à celui porté au recto dudit billet.
La vente illicite de titres d'accès au Salon (billets d'entrée, invitation, badges, pass, etc.) sur le domaine public, dans un lieu privé ou sur Internet, est un délit pénal passible d'interpellation et d'arrestation par les forces de police, puni de 15000 € d'amende (art. L. 313-6-2 du Code Pénal).
- 6.4 À l'annonce de l'annulation ou d'une modification de date ou d'horaire du Salon le Client accepte que la Société puisse utiliser ses coordonnées pour le tenir informé de la marche à suivre.

ARTICLE 7 - ACHEMINEMENT DES BILLETS - SUM DE COMMANDE

- 7.1 Les billets et le justificatif de paiement sont adressés au Client par voie postale, à l'adresse indiquée par le Client sur le bon de commande, sous réserve du bon fonctionnement des services postaux, dont la Société ne saurait être responsable.

En tout état de cause, tout retard de livraison ne peut donner lieu à dommages-intérêts au profit du Client, ou à annulation des commandes en cours par le Client.

L'envoi (pour des adresses d'envoi situées sur le territoire français ou les DOM-TOM) s'effectue sous pli recommandé avec accusé de réception et le Client est facturé de la somme figurant sur le bon de commande correspondant aux frais d'expédition.

Pour les envois de billets en dehors du territoire français ou des DOM-TOM, les frais d'envoi seront facturés à hauteur de 5 euros.

- 7.2 Pour toute information ou question, le Service Billetterie Groupes peut être contacté :

- par téléphone au 01 76 77 15 51 du lundi au vendredi de 9h à 17h30
- par mail à l'adresse service.groupes@comexposium.com

ARTICLE 8 - DROIT APPLICABLE - LITIGES

Les ventes de billetterie visées aux présentes sont soumises à la loi française.

En cas de litige, les tribunaux français du siège social de la Société sont seuls compétents.

Nom du signataire en capitales, fonction, date et signature

En passant commande, je déclare avoir pris connaissance des CGV Billetterie Groupes annexées au présent Bon de commande et en accepter sans réserve ni restriction toutes les clauses.

SALON INTERNATIONAL DE L'AGRICULTURE - COMEXPOSIUM - 17 quai du Président Paul Doumer, 92400 Courbevoie - Tél : +33(0)176 77 1111- Fax: +33(0)153 30 95 63



BNP PARIBAS

Relevé d'Identité Bancaire / IBAN

Ce relevé est destiné à vos créanciers ou débiteurs appelés à faire inscrire des opérations à votre compte (virement, paiements de quittances, etc.). Son utilisation vous garantit le bon enregistrement des opérations en cause et vous évite ainsi des réclamations pour erreurs ou retards d'imputation.

COMEXPOSIUM - SIA
17 QU DU PRESIDENT PAUL DOUMER
92400 COURBEVOIE

Compte en EUR (EURO)

IBAN⁽¹⁾ :

BIC⁽²⁾ :

	Code banque	Code agence	Numéro de compte	Cle RIB	Agence de domiciliation
RIB ⁽³⁾ :	30004	00813	00010646342	51	CAF ASSOCIATIONS (02837)

⁽¹⁾ International Bank Account Number

⁽²⁾ Bank Identifier Code

⁽³⁾ Relevé d'Identité Bancaire